

## VŒUX DU PRESIDENT DE CAABLE ANNEE 2019

Chers Consœurs, Chers Confrères,

La nouvelle année présente des tensions pour autant nous devons garder le cap au service de la justice de notre pays.

Au nom du conseil d'administration je vous souhaite une merveilleuse année 2019 : que la santé, le bonheur et la réussite vous accompagnent dans tous vos projets.

Ce nouvel an est également une occasion pour vous manifester notre attachement et notre reconnaissance pour toutes les actions que vous conduisez avec nous au service de notre compagnie.

Le programme 2019 de notre compagnie est orienté vers l'avenir et dans le symbole de l'acronyme CAABLE, en six lettres, il résume notre volonté dans les actions au service des experts.

**C**oncerter

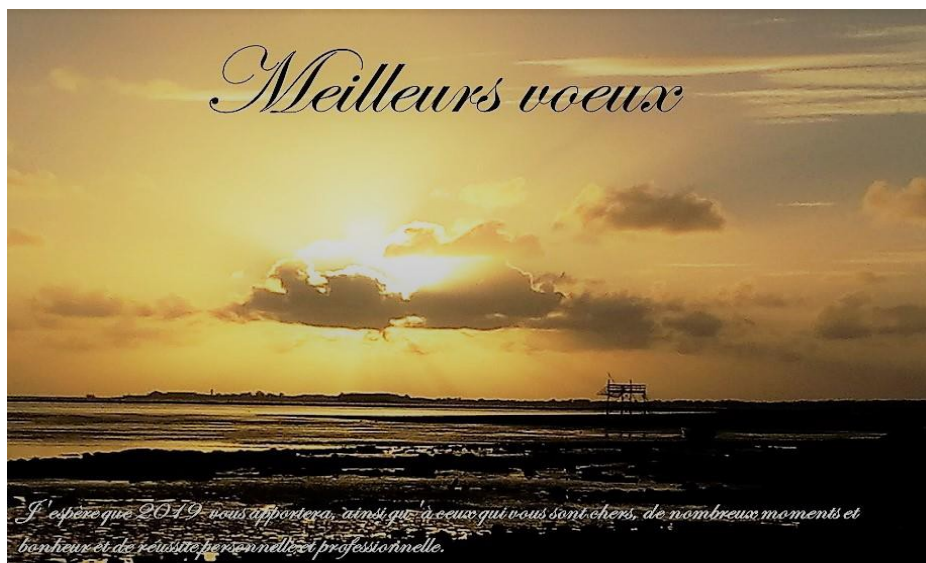
**A**gir

**A**nimer

**B**ooster

**L**abelliser

**E**xemplariser



**C**oncerter : la réflexion autour de l'expertise peut servir le processus de concertation, elle favorise la rencontre, et le perfectionnement notamment dans l'usage de bonne pratique. Ces échanges favorisent la mesure de notre ambition commune au service de la Justice.

**A**gir : nous avons un programme riche et dense en matière de formations et de colloques, qui constitue une amélioration du service public.

**A**nimer : Les experts sont devenus dans certaines disciplines une des pièces maîtresses de la Justice tant leurs avis semblent nécessaires au juge. Pourtant au-delà des aspects caricaturaux de certaines séries télévisuelles, les experts travaillent en secret, en silence du fait de la complexification des affaires, le besoin d'investigation apparaît toujours plus fort.

**B**ooster : C'est l'objectif le plus ambitieux de cette nouvelle année, nous devons pour cela exploiter les possibilités offertes par les nouvelles technologies en particulier le numérique. Il nous faut donc booster le niveau de certains de nos experts pour être prêts pour les échéances inéluctables de la justice du 21<sup>ème</sup> siècle.

**L**abelliser : Pour les magistrats administratifs, les experts membres de CAABLE doivent être rompus aux procédures du Code de justice administrative. Nous sommes encore très loin de pouvoir parler de label même si beaucoup ont déjà été entrepris dans ce sens. La recherche de l'excellence et de l'exemplarité teintée de curiosité scientifique, doit absolument nous habiter, si nous voulons rester des acteurs fondamentaux et crédibles de l'œuvre de Justice. Même si nombre de magistrats se disent satisfaits des experts qu'ils désignent nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine et c'est une action récurrente que nous devons mener.

**E**xemplariser : cela passe par : l'impartialité, l'éthique, l'autorité, l'indépendance, dans le contexte juridique des exigences contemporaines de célérité et de déontologie. La compétence scientifique et technique de l'expert, s'accompagne de la connaissance des principes directeurs du procès et des règles de procédure applicables aux mesures d'instruction ainsi qu'aux indispensables qualités humaines, comportementales et d'aptitude à la communication.

Vous l'aurez compris la lecture des mots-clés de notre acronyme fixe pour en 2019 l'ambition dont je souhaite vous faire partager.

Vous trouverez ci-après les principales actions qui vous seront proposées et qui s'inscrivent dans le cadre général des orientations exposées.

Nous avons besoin de votre soutien et d'ores et déjà nous vous demandons de réserver la date de notre assemblée générale fixée le 14 mars 2019 à 14h15 à la Cour administrative d'appel de Bordeaux

Le bonheur, la paix et la réussite se construisent chaque jour. Alors commençons déjà par y croire afin de mettre toutes les chances de notre côté. Il n'y a de satisfaction que dans l'espoir, conservons par la sagesse ce que nous avons acquis par l'enthousiasme.

Bonne et heureuse année

# PROGRAMME ET ACTIONS EN 2019

## LES FORMATIONS

**Le programme est dense et en cours d'ajustement.**

- Formation initiale dispensée pour les nouveaux experts inscrits au tableau 2019
- Formation procédurale des experts au tribunal administratif de Limoges
- Formation procédurale en Guyane le 20 février prochain
- Formation technique dans une spécialisation mixte : *Médical et BTP qui se déroulera au Tribunal administratif de Bordeaux le lendemain de notre assemblée générale le 15 mars 2019 à 9h00. Le thème sera :*
  - *Méthodes d'applications des matériaux de collage en prothèse fixée (médical)*
  - *Méthodes de renforcement des structures par des matériaux composites (BTP)*
- Formation technique, l'atelier numérique : Les fonctions des logiciels PDF animé par Daniel Mouly sur une journée.

## LES COLLOQUES

**Un colloque sera organisé sur les spécificités administratives et judiciaires à TOULOUSE et à BORDEAUX**

### ➤ Invités d'honneurs

- *Madame Guérin, conseiller d'État, président de la Cour administrative d'appel de Bordeaux*

### ✓ A TOULOUSE (mars /avril 2019)

- *Monsieur Jacques Boulard Premier président de la Cour d'appel de Toulouse*
- *Madame Monique Ollivier Procureure générale de la Cour d'appel de Toulouse*
- *Madame Carthe Mazerès présidente du TA de Toulouse*

### ✓ A BORDEAUX (juin 2019)

- *Madame Gracieuse Lacoste Première présidente de la Cour d'appel de Bordeaux*
- *Le successeur de Madame Catherine Pignon procureure générale nommée à la direction des affaires criminelles*
- *Monsieur Desramé président du TA de Bordeaux*

### ➤ Le thème :

Les particularités et les différences dans l'application des procédures expertales entre le Code de justice administrative et le Code de procédure civile.

### ➤ Les conférenciers :

- Messieurs Dominique LENCOU et François PINCHON
- Tables rondes avec des universitaires et des experts

**Nous avons dans le deuxième semestre en préparation un colloque sur l'Intelligence artificielle qui rassemblera des universitaires, des scientifiques et des experts.**

## **LES COMMISSIONS**

CAABLE a créé des commissions auxquelles les membres intéressés peuvent participer sur présentation d'une lettre de motivation avec un engagement de ponctualité et de confidentialité.

### **Commission éthique déontologique et juridique**

**Objet :**

- Création du règlement intérieur de CAABLE
- Informer les experts sur leur devoir et obligations avec un soutien pédagogique pour les experts en difficulté
- Modalités de mise en œuvre des procédures disciplinaires
- Étude des textes relatifs à l'expertise administrative
- Réflexion sur le guide de l'expert administratif
- Analyse de la jurisprudence administrative

**Président :**

- Yves COUTEAU

**Membres :** (Composition en cours)

- 2 magistrats administratifs
- Dr BERGRASER BERAF

### **Commission formations & colloques**

**Objet :**

- Organiser et promouvoir la formation juridique expertale
- Le contradictoire en matière administrative hiérarchie des textes (ex : article 6.1 de la CEDH)
- Création de thèmes nouveaux

**Président :**

- Jérôme GORIOUX

**Membres :** (Composition en cours)

- Dominique DALLAY professeur de médecine

### **Commission des moyens de communication et nouveaux outils :**

**Objet :**

- Utilisation des outils opérationnels pour les experts

**Président :**

- Daniel MOULY

**Membres :** (Composition en cours)

- Denis MORANNE

## **NEWSLETTER**

Elle sera diffusée 3 fois par an aux membres de CAABLE ainsi qu'aux présidents des tribunaux administratifs du ressort, parution : janvier, mai et septembre.



Le président Yves Couteau